

Interpellation :



**« Projet de jonction autoroutière à Chavannes-près-Renens.
Pour une information à la population. »**

Dans le Chavannes-Info n°111, de décembre 2014, en page 2, sous la rubrique « La Municipalité informe », on peut lire :

« Notre Autorité a participé à une séance d'information relative aux travaux dans le cadre du goulet d'étranglement de Crissier et des projets relatifs aux jonctions d'Ecublens, Chavannes et Malley, le mercredi 5 novembre 2014, à la salle de projection de Marcolet, à Crissier. »

Périodiquement, dans la presse, notamment dans 24 heures, on peut trouver des informations concernant le projet de nouvelle jonction autoroutière complète à Chavannes.

Est-il nécessaire de souligner que ce projet aura des répercussions capitales sur la commune, voire sur l'Ouest lausannois ? Je crois qu'il est temps d'informer les citoyens de ce projet, qui n'est d'ailleurs pas à discuter, puisque mené par la Confédération, avec l'accord du Canton, et de la Commune, semble-t-il.

Aussi je demande que l'exécutif organise, selon les moyens qu'il jugera adéquats, et selon le calendrier qu'il considérera comme pertinent, une campagne d'information sur le sujet, destinée à la population actuelle, mais aussi future, de la Commune. En effet, l'existence de cette jonction autoroutière doit être portée à la connaissance des futurs habitants, notamment du quartier des Osches, et de celui des Cèdres. Certains y verront un avantage, d'autres un inconvénient. Que chacun puisse décider de s'établir à Chavannes en connaissance de cause !

La mention de ce projet de jonction autoroutière devrait être systématique dans les descriptions des nouveaux quartiers.

Isabelle Schaaf Jeanloz

